

Domaine	Design
Filière	Design Media design
Titre du module	Atelier / Laboratoire MD 3
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	2MaDeOMD11
Type de formation	Master
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 3
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Atelier / Laboratoire MD 1 et 2
Langues principales	Français, anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module permet à l'étudiant-e-x de valider, dans le cadre d'un projet personnel, sa connaissance du design graphique et du design d'interaction. Les objectifs mettent l'accent sur la recherche, la prospection, la réflexion critique et l'intégration des enjeux théoriques au projet de design.</p> <p>Projet semestriel 1 MA Thesis Travail théorique :</p> <p>Le mémoire donne à l'étudiant-e-x l'occasion de développer le thème et la portée de son projet de Master, d'organiser les faisceaux de réflexion indispensables à la construction de sa pensée, et pour consolider sa position dans la discipline du design. Durant toute la phase de rédaction, chacun-e-x travaille de façon autonome, sur rendez-vous avec une personne en charge du tutorat et participe aux présentations intermédiaires planifiées dans le calendrier semestriel.</p> <p>Projet semestriel 2 MA Thesis Travail pratique :</p> <p>En parallèle de la rédaction du mémoire, et avec pour objectif de préparer la réalisation du projet de Master, l'étudiant.e.x poursuit sa propre pratique du design, explore un champ d'application nouveau, développe des idées et teste des technologies et des supports originaux, acquiert des compétences complémentaires pour la production de prototypes.</p> <p>Laboratoire Programmation avancée :</p> <p>Produire des prototypes faisant appel à des notions avancées de programmation informatique et d'électronique.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Projet semestriel 1 MA Thesis Travail théorique :</p> <p>Cette unité d'enseignement est consacrée à la rédaction du projet personnel en vue de son travail théorique de Master, ainsi qu'à la réalisation et la présentation d'un prototype de travail pratique ; le suivi se fait de façon individuel par la personne en charge du tutorat.</p> <p>Projet semestriel 2 MA Thesis Travail pratique :</p> <p>Cette unité d'enseignement est consacrée à des premières expérimentations et recherches individuelles dans la perspective du projet de Master pratique.</p> <p>Laboratoire Programmation avancée :</p> <p>Un accompagnement technique individualisé et un enseignement en programmation avancée permet à l'étudiant.e.x de se spécialiser dans une technique à choix, dans la perspective de son travail de Master pratique.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>L'étudiant.e.x doit obtenir la note de 4 minimum à chaque unité de cours. Le module est acquis lorsque la moyenne générale des unités de cours est au minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p> <p>Projet semestriel 1 MA Thesis Travail théorique :</p> <p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation suivie et finale par le professeur-e-x responsable du module et des invité.e-x-s externes. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, qualité de la réalisation du prototype, etc.) sont des éléments déterminants de l'évaluation.</p> <p>Projet semestriel 2 MA Thesis Travail pratique :</p> <p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue par le ou les professeur-e-x-s responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Un jury finale externe évaluera la qualité des recherches entreprises et la cohérence du concept proposé avant de commencer la phase de production en semestre 4.</p>

	<p>Laboratoire Programmation avancée : Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue par lae ou les professeur-e-x-s responsable.s du module et/ou de l'unité de cours.</p>
Modalités de remédiation	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai de trois à quatre semaines après les jurys/examens. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Selon programme spécifique des workshops (cf. Guide de l'étudiant)
Nom du responsable du module	Alexia Mathieu, Nicolas Nova, Douglas Eric Stanley, Pierre Rossel, Daniel Sciboz, Dominic Robson, Mitch Paone
Descriptif validé le	26.08.2021
Par	Alexia Mathieu responsable du Master Media Design de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014